

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Pourquoi le National-Foot ne

CHEZ l'ensemble des acteurs du football, l'incompréhension est aujourd'hui totale. De fait, partout ailleurs, les compétitions domestiques qui avaient été gelées du fait de la pandémie de Covid-19 battent de nouveau leur plein.

Willy NDONG
Libreville/Gabon

FACE à la recrudescence des cas de la Covid-19 dans notre pays, le gouvernement, par le truchement de la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, a pris en 2020 un certain nombre de mesures visant à freiner la propagation du coronavirus. Dans le domaine du sport, l'arrêté 0204/PM du 4 novembre 2020 a été signé. Lequel interdit la pratique des sports collectifs dans notre pays. Depuis cette date, c'est toujours le statu quo.

Pendant ce temps, la quasi-totalité des pays du continent, et du monde, les championnats ont repris leurs droits de cité. C'est le cas en Angola, en Égypte, en Tunisie..., des pays ayant pourtant connu un fort taux de contamination. De surcroît, figurant sur la liste rouge des pays occidentaux peu enclins à laisser s'y rendre les joueurs africains évoluant dans leurs clubs respectifs. Dans la sous-région, les championnats ont également repris. Il en est ainsi du Cameroun, de la Guinée équatoriale, la RDC, du Congo... Comment expliquer qu'ailleurs, les acteurs du monde sportif ont renoué avec le football, et que dans notre pays, tout soit à l'arrêt ?

C'est pour répondre à cette interrogation et trouver une issue au blocage que les responsables des clubs ont eu une rencontre au mois d'août dernier avec le ministre des Sports, Franck Nguema. Au cours des échanges, le président actif de l'Union sportive de Bitam (USB), Bienvenu Obiang Ndong, avait, semble-t-il, trouvé la solution : la vaccination des principaux acteurs du football gabonais. Ce jour-là, Franck Nguema avait instruit le président de la Fégafoot, Pierre-Alain Mounquengui, de lui faire parvenir par écrit cette proposition. Ce qui fut fait ! Immédiatement, le ministre des Sports a saisi son homologue de la Santé pour la mise à disposition des doses de vaccin et d'une équipe médicale. Les dates du 10, 11 et 12 octobre derniers, et le lieu, l'INJS, ont été

arrêtés par la Linafp pour cette campagne de vaccination.

Mais, aux dates indiquées, il n'y aura presque personne à l'INJS. Conséquence : pas de reprise du National-Foot. Comment expliquer ce revirement ? Et pourtant, en se faisant vacciner, les acteurs du football gabonais auraient placé le gouvernement devant ses responsabilités. Face à cette situation de blocage, le président de l'Association des clubs de première et deuxième divisions, Landry Nkeyi a donné son avis. Pour ce dernier, la non-vaccination des acteurs du football gabonais ne devrait nullement constituer un obstacle à la reprise du championnat.

"Le président Bienvenu Obiang Ndong a parlé en son nom et non au nom de l'association. La non-vaccination ne doit nullement constituer un obstacle à la reprise du championnat dans la mesure où la vaccination n'est rendue obligatoire ni par le gouvernement, encore moins par la Caf et la Fifa. la preuve, les Panthères, Bouenguïdi, Mangasport, nos jeunes basketteurs, les sélections féminines du Gabon n'ont pas présenté une attestation de vaccination pour jouer. Plutôt un test PCR négatif. C'est le seul document valable et reconnu par la Fifa et la Caf. Par conséquent, c'est vers cette direction qu'il faut s'engager. Réaliser des tests PCR tous les 15 jours. C'est possible".

Toutefois, force est de reconnaître que dans certains pays, comme le Maroc, le Comité directeur de la Fédération royale marocaine de football (FRMF) a décidé d'imposer la vaccination à tous les footballeurs âgés de plus de 18 ans. Ce qui a été fait ! Ce qui n'est pas le cas au Gabon. Cela dit, le gouvernement se doit véritablement de se pencher sur cette question qui ne constitue plus un problème ailleurs. Car, les conséquences sont dramatiques pour les 720 joueurs et leurs familles.

La question qui se pose, plus que jamais est la suivante : comment relancer le championnat ? (lire ci-contre).



Il faut vraiment que le championnat reprenne dans notre pays comme chez les autres.

FLORILÈGE NATIONAL-FOOT

■ Landry Nkeyi (président de l'ACPF6)

«C'est une question de parallélisme des formes. Car, avant de parler de vaccination, il faut d'abord lever cet arrêté qui cause aujourd'hui du tort au sport dans notre pays. Rien ne peut se faire sans la levée de cet arrêté. Et à mon avis, je pense que c'est la clé de voûte qui permettra à ce que le processus du démarrage du championnat soit effectif. Vous verrez que si cet arrêté est levé, le reste suivra immédiatement».

■ Christian Mouity (Ancien arbitre international)

«Il urge que le gouvernement autorise la reprise des activités sportives dans le pays. Par cet acte, il s'agira de rétablir dans leurs droits ces centaines de joueurs privés de leurs activités professionnelles. Car, sans activité, c'est plusieurs millions de compatriotes qui se retrouvent laissés pour compte. Et ce n'est nullement le souhait de nos autorités. Pis, cette situation, à long terme, peut avoir des répercussions sur la relève au niveau de nos différentes sélections».

■ Brice Ondo (Coach de Bouenguïdi Sports)

«Les différents championnats sont à l'arrêt depuis deux saisons. Suite à cet arrêt, c'est toute une génération de footballeurs qui pourraient voir leurs carrières sportives freinées. Pour ma part, je pense qu'il faut se donner au moins trois saisons pour rattraper ce retard. Il est plus qu'important qu'on redonne de l'envie à ces personnes (joueurs et staff) pour qu'elles reprennent ce qu'elles savent faire le mieux. À savoir jouer au ballon».

Prend-il pas ?



Vers la paupérisation des joueurs et leurs familles



Photo: DR

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

Abroger l'arrêté gouvernemental

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

La réunion de l'Association des clubs professionnels de football du Gabon (ACFPG) a accouché de six propositions: levée de la mesure gouvernementale interdisant la pratique des sports collectifs sur le territoire national, annonce officielle par la tutelle d'une date de démarrage des championnats, mise en place d'un protocole sanitaire afin d'encadrer les compétitions nationales, proposition d'un calendrier de toutes les compétitions par la Fégafoot et la Linaf, mise à la disposition des clubs du nouveau cahier des charges, paiement intégral du

solde de la subvention de la saison sportive 2019-2020. De toutes, la première constitue l'élément clé pour un retour à la normale. Sans l'abrogation de l'arrêté N° 0204/PM du 4 novembre 2020, les autres propositions de l'ACFPG ne resteraient en effet que de bonnes intentions pour la reprise des National-Foot 1 et 2. À moins d'une dérogation spéciale qui s'avérerait aussi injuste pour les autres disciplines concernées par l'interdiction gouvernementale, qu'inappropriée, au regard des échéances internationales à préparer. Les arguments avancés lors de la réunion de samedi – frein à la progression des joueurs, encadreurs et officiels, mauvaises performances

des clubs en compétition africaine, absence d'opportunité pour les joueurs locaux d'intégrer l'équipe nationale A, impossibilité de constituer la sélection A (probabilité donc d'un nouveau forfait pour le Chan et des sanctions de la Caf) – apparaissent suffisamment forts pour obtenir un revirement de la Primature. Pour peu que les différentes entités susmentionnées s'unissent à la Fégafoot, la maison mère du football gabonais, et fassent bloc avec les autres fédérations subsistant l'arrêté gouvernemental. La probabilité serait alors grande pour aboutir à une issue qui mettrait fin à l'exception gabonaise dans un environnement sportif mondial en mouvement, malgré le Covid-19.

COMME pour les autres acteurs (arbitres, staffs techniques et administratifs) et les entités parallèles (transporteurs, hébergeurs et commerces) nécessaires au déroulement des championnats professionnels au Gabon, le manque financier est chez les joueurs, la principale conséquence de cette trêve interminable. Il faut dire que si le maintien de l'arrêté gouvernemental interdisant la pratique des activités sportives collectives sur le territoire gabonais n'a pas provoqué un exode des footballeurs gabonais, faute d'opportunités, cette mesure a fortement impacté leur vie. Avec la paupérisation et la recherche des sources de revenus temporaires, c'est logiquement des vies de famille et plans de carrière modifiés. Les footballeurs restent les principales victimes de la non reprise des compétitions domestiques. Pour lesquelles la

Task force sur le National-Foot et les promesses de la tutelle nationale avaient laissé entrevoir le bout du tunnel. Au final, il n'en a rien été. "L'arrêt du championnat est une situation qui ne nous arrange pas. Il a mis un frein à la carrière de tous les footballeurs évoluant au Gabon. Deux ans sans championnat, c'est pénible et décourageant. Il faut prendre exemple chez nos voisins qui jouent à huis clos, malgré la pandémie. Allez faire un tour à la Zone économique de Nkok, vous découvrirez que de nombreux footballeurs en activité y travaillent. C'est une génération qui s'éteint à petit feu", déplore Dalian Toung Allogo. Le gardien de but, malgré deux campagnes africaines plutôt convaincantes avec Bouengué Sports et contrairement à quelques coéquipiers, n'a pu trouver un point de chute à l'étranger. Ou une activité parallèle pour s'éloigner de l'inéluctable précarité des centaines de salariés du football gabonais. À qui profite cette situation ?